

Fiche de données de sécurité
Selon le Règlement Européen (CE) n° 1907/2006



Plinthe à gorge

Date de révision: 01.07.2014

Version: 01

Validité à
compter du: 01.07.2014

Remplace la version
du: - -

1. Identification de la substance / préparation et identification de la société/entreprise

1.1 Désignation de la substance

Nom commercial: Döllken Plinthe à gorge HK 100 Basic pour remontée en plinthe des revêtements de sol flexibles

1.2 Emploi:

Plinthe à gorge destinée à l'aménagement d'intérieur des habitations
Jonction sol / mur, pour la remontée en plinthe du revêtement.

1.3 Fabricant:

Döllken-Weimar GmbH
Rue: Stangenallee 3
Nation / CP / Lieu: D-99428 Nohra
Tél.: +49-(0) 36 43 / 41 70-0
Fax: +49-(0) 36 43 / 41 70-330
E-Mail: info@doellken-weimar.de

2. Identification des dangers

2.1 Classification: (Produit)

2.1.1 Réglementation CE n° 1272/2008, Annexe VII.

Produit non dangereux au sens de la réglementation

2.1.2 Règlement 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Produit non dangereux au sens du règlement

2.2 Eléments d'étiquetage: (Produit) Néant

2.3 Autres dangers: Gaz dégagés lors de la combustion - voir Point 5.2

Décomposition thermique en produits toxiques et corrosifs.

Un composant contient de l'acétylacétonate de calcium. Peut provoquer des réactions allergiques (poussière lors du montage).

3. Composition / informations sur les composants

3.1 Substances: Profil extrudé en PVC dur (PVC-U) avec rebord supérieur élastique en PVC souple (PVC P)

4. Mesures de premiers secours

4.1 Description des mesures de premier secours:

En cas d'inhalation: Néant

En cas de contact avec la peau: Aucune mesure particulière n'est nécessaire

En cas de contact avec les yeux: Aucune mesure particulière n'est nécessaire

En cas d'ingestion: Aucune mesure particulière n'est nécessaire

4.2 Effets et symptômes aigus et retardés importants: Néant

4.3 Eventuels soins médicaux ou traitement spéciaux immédiats: Néant

Plinthe à gorge

Date de révision: 01.07.2014

Version: 01

Validité à
compter du: 01.07.2014

Remplace la version
du: - -

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction:

Adaptés: Eau pulvérisée, mousse, poudre sèche, dioxyde de carbone CO₂
Non adaptés: Jet d'eau grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Gaz de combustion dangereux: Chlorure d'hydrogène HCl, monoxyde de carbone CO, dioxyde de carbone CO₂, particules de carbone, produits de pyrolyse
Dégagement de fumée lors de la combustion

Si le produit a été exposé au feu, nettoyer immédiatement les structures métalliques et les murs voisins pour éviter la corrosion.

5.3 Instructions relatives à la lutte contre l'incendie

Utiliser un masque de protection respiratoire autonome, et porter des gants et des vêtements imperméables.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Aucune mesure particulière n'est nécessaire

6.2 Mesures de protection de l'environnement:

Aucune mesure particulière n'est nécessaire

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupération mécanique et élimination conforme

6.4 Référence à d'autres sections

Observer les mesures de protection mentionnées aux points 7 et 8.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Observer les règles générales de prévention des incendies. En cas de dégagement de poussière pendant le montage, porter une protection des yeux / un masque antipoussière.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Ne pas stocker avec des matières combustibles.

Conserver dans un endroit sec, à l'abri de toute source d'ignition.

Observer les règles générales de prévention des incendies.

7.3 Utilisation finale spécifique

Aucune indication nécessaire

8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

Plinthe à gorge

Date de révision: 01.07.2014

Version: 01

Validité à
compter du: 01.07.2014

Remplace la version
du: - -

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail et / ou limite biologique

Valeur limite d'exposition professionnelle en Allemagne:

Néant

8.1.2 Valeurs DNEL et PNEC

Néant

8.1.3 Control-Banding (p.ex. "ILO" Organisation internationale du Travail, Système "EMKG" de contrôle simple des substances dangereuses)

Néant

8.2 Limite et contrôle de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés:

Pour le traitement mécanique / l'usinage, mettre en place une aspiration de la poussière.

8.2.2 Mesures de protection individuelles - équipement de protection individuel

Protection des yeux:	En cas de dégagement de poussière pendant le traitement, porter des lunettes de sécurité avec protection latérale
Protection du corps:	Non requis
Protection des mains:	Non requis
Protection respiratoire:	En cas de dégagement de poussière pendant le traitement, porter un masque antipoussière.

8.2.3 Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Voir en points 6 et 7.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Aspect:

- Etat physique:	Dur
- Teinte:	Diverses

Odeur:	Faible, caractéristique
--------	-------------------------

Seuil olfactif:	Néant
-----------------	-------

Valeur pH:	Néant
------------	-------

Point de fusion / point de congélation:	> 75 °C / - -
---	---------------

Point d'ébullition:	Néant
---------------------	-------

Point d'éclair:	> 200°C
-----------------	---------

Vitesse d'évaporation:	Aucune donnée disponible
------------------------	--------------------------

Inflammabilité (solide / gaz):	Aucune donnée disponible
--------------------------------	--------------------------

Limite inférieure / supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité:	Aucune donnée disponible
--	--------------------------

Plinthe à gorge

Date de révision: 01.07.2014

Version: 01

Validité à
compter du: 01.07.2014

Remplace la version
du: - -

Pression de vapeur:	Néant
Etanchéité à la vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité relative:	Aucune donnée disponible
Solubilité:	Insoluble dans l'eau (20°C)
Facteur de répartition octanol / eau:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition:	> 200°C
Viscosité:	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives:	Aucune donnée disponible
Propriétés oxydantes:	Lors de la décomposition thermique

9.2 Autres indications

Aucune autre caractéristique physique / chimique n'a été déterminée.

10. Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité: Aucune réaction dangereuse dans le cadre d'une utilisation conforme.
- 10.2 Stabilité chimique: Dans des conditions ambiantes normales (température), le produit est chimiquement stable.
- 10.3 Réactions dangereuses possibles: Aucune réaction dangereuse dans le cadre d'une utilisation conforme.
- 10.4 Conditions à éviter: Néant
- 10.5 Matières incompatibles: Néant
- 10.6 Produit de décomposition dangereux: Pendant la combustion:
Chlorure d'hydrogène HCl, monoxyde de carbone CO, dioxyde de carbone CO₂
produits de pyrolyse, particules de carbone

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

Selon les connaissances actuelles et dans le cadre d'une utilisation conforme, aucun effet nocif n'a été à ce jour porté à notre connaissance.

Plinthe à gorge

Date de révision: 01.07.2014

Version: 01

Validité à
compter du: 01.07.2014

Remplace la version
du: - -

12. Informations relatives à l'écologie

12.1 Toxicité:

Dans le cadre d'une utilisation conforme, aucun effet nuisible pour l'environnement n'a été à ce jour porté à notre connaissance.

12.2 Persistance et biodégradabilité:

Le produit n'est pas biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol:

Néant

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Aucune donnée disponible

12.6 Autres effets néfastes: (composants)

Catégorie all. "WGK" de risque de pollution des eaux: 1 -
Faiblement polluant (selon la directive all. "VwVwS")

13. Considérations relatives à l'élimination:

13.1 Méthode de traitement des déchets:

Produit:

Pour l'élimination, respecter les réglementations locales / nationales en vigueur.

Emballage du produit:

Recyclage des cartons d'emballage avec les vieux papiers.
Recyclage possible des films.

14. Informations relatives au transport

14.1 N° ONU:

Aucune donnée disponible

14.2 Désignation de transport ONU

ADR / RID:

Marchandise non dangereuse.

Code IMDG / ICAO-Ti / IATA-DGR:

Marchandise non dangereuse.

14.3 Classe de danger pour le transport:

Marchandise non dangereuse.

14.4 Groupe d'emballage:

Aucune donnée disponible

14.5 Danger pour l'environnement:

Identification des substances dangereuses pour l'environnement

ADR/RID / Code IMDG / ICAO-TI / IATA-DGR: Oui Non

Marine Polluant: Oui / Non

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur: Voir en points 6 et 8.

Fiche de données de sécurité
Selon le Règlement Européen (CE) n° 1907/2006



Plinthe à gorge

Date de révision: 01.07.2014

Version: 01

Validité à compter du: 01.07.2014

Remplace la version du: - -

-
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au code IBC
- | | |
|-------------------------------------|--------------|
| Catégorie de pollution (X, Y ou Z): | Non spécifié |
| Type de navire (1, 2 ou 3): | Non spécifié |
-

15. Informations réglementaires

- 15.1 Réglementation / législation sur la sécurité, la santé et la protection de l'environnement, spécifique à la substance ou au mélange
- Catégorie all. "WGK" de risque de pollution des eaux 1
faiblement polluant

- 15.2 Evaluation de la sécurité chimique
- Le produit n'a pas été soumis à une évaluation de sécurité.
-

16. Autres indications

Ces indications sont fondées sur les connaissances et expériences actuelles et sont basées sur les informations de nos fournisseurs de matières premières. La fiche de données de sécurité décrit les produits en termes d'exigences de sécurité. Les indications ne sont pas une garantie des propriétés.

Cette version annule et remplace les précédentes.